

variétés qui se sont plus ou moins éloignées des types originaux.

Cependant, c'est dans le département de l'Indre, notamment dans l'arrondissement d'Issoudun, qu'on peut reconnaître encore cette race. On l'y retrouve en troupeaux nombreux qui vaguent dans ces vastes plaines. Ces bêtes sont d'une petite taille, mais elles sont bien faites. Elles ont la jambe fine et nue, la tête est pareillement dépourvue de laine, petite, le museau un peu allongé. Elles sont vives, alertes, à chercher leur nourriture qu'elles savent se procurer en pinçant, dans les lieux où elle est la moins abondante, une herbe fine et courte. Elles ont la laine tassée, frisée et assez fine. La toison pèse environ 2 livres 1/2 ou 3 livres.

On distingue particulièrement parmi ces bêtes celles que dans le pays on nomme *bryonnes*. Ce sont celles qui portent une laine plus serrée, plus frisée, plus abondante et plus fine que les autres. Cette épithète de *bryonnes* est devenue une qualification pour désigner les bêtes les plus remarquables : il est bon toutefois de savoir qu'elle vient de ce que la commune de *Bryon*, canton de Levroux, produit les bêtes les plus renommées pour la finesse de leur laine ; et cependant les terres de ce canton ne sont pas de celles qui sont les plus maigres et qu'on a l'habitude de considérer comme étant les plus favorables au pacage des bêtes à laine ; ce sont de bonnes terres fromentales, un peu argileuses, quoique calcaires.

Il ne faut pas confondre la race *berrichonne* dont je viens de parler, avec celle de *Sologne* qui en est fort différente. Celle-ci est d'une taille un peu plus élevée ; elle a comme la précédente la tête et les jambes dépourvues de laine ; mais ces parties sont ordinairement d'une couleur rousse et fauve qui, avec la vivacité naturelle dont elle est douée, lui donne une apparence quasi sauvage ; elle a le dos couvert d'une laine blanche, grosse, peu frisée, ressemblant à du poil et ne donnant qu'une toison d'un poids inférieur à celui des autres variétés.

Ces troupeaux de Sologne assez nombreux et estimés pour leur rusticité et la qualité de la chair des animaux, sont lancés dans les vastes et tristes bruyères de cette contrée, où il faut qu'ils vivent en toutes saisons des uniques ressources de ces pâturages. Quand ces sols ingrats sont imprégnés ou plutôt couverts par les pluies de l'hiver qui ne peuvent les pénétrer à cause de la couche glaiseuse qui apparaît souvent jusqu'à leur surface, ils n'offrent plus aux animaux qui les parcourent qu'une nourriture insuffisante et malsaine ; aussi, à la fin de l'hiver, ces bestiaux apparaissent-ils dans un état misérable, laissant tomber par lambeaux, de toutes les parties de leur corps, la laine dont ils devraient être revêtus ; et quand la saison nouvelle revivifie la nature et développe la végétation des herbes, des bruyères, des genêts qui croissent assez abondamment dans ces plaines, alors les animaux qui ont résisté et échappé à la disette de l'hiver se jettent sur ces nouvelles productions du sol avec une dévorante avidité et s'en repaissent outre mesure. De là ces maladies désastreuses connues sous le nom de *maladie du sang*, *maladie rouge*, *maladie de Sologne*, et ailleurs de *mauroy*, qui ravagent les troupeaux et contre lesquelles on cherche trop tard de vains remèdes.

La nature supplée pourtant à ces désastres : de nouveaux agneaux naissent, amènent aux cultivateurs de nouvelles espérances qui s'évanouissent comme celles qui les ont précédées, et l'homme de ces pays se retrouve ainsi à chaque période, au même point, sans profit, sans progrès, comme si rien n'avait marché, civilisation, industrie...

C'est qu'en effet ces bienfaits sont là développés moins qu'ailleurs ; c'est que dans le Berry, dont le sol offre, en général, à celui qui l'habite les ressources suffisantes aux nécessités ordinaires de la vie, on ne fait que peu d'efforts pour les accroître, et on s'en remet volontiers à la bienfaisance du sol et de la nature.

Ainsi, les animaux les plus profitables y sont

peu soignés ; les troupeaux de bêtes à laine sont confiés à la garde d'enfants, de jeunes filles chargées de les conduire aux champs, et qui, arrivées à peine à l'âge de 14 ou 15 ans repudient déjà, par une fausse honte, ce genre d'emploi. Qu'attendre de pareilles bergères qui se contentent de chasser ces animaux devant elles, avec une précipitation souvent nuisible, sans considération de la nature du champ où on les conduit, de l'heure du jour, de la saison, de la température ? Ces malheureux troupeaux livrés ainsi, pour ainsi dire, à leur propre instinct, vivent de ce qu'ils trouvent, de l'herbe qui se rencontre sous leurs pas ; jamais pâture ne leur est préparée par des soins officieux ; jamais, ou rarement, une addition de nourriture à l'étable ne vient suppléer à la rareté de celle qu'en certain temps leur aura offerte le pâturage. Qu'espérer, je le répète, d'une pareille méthode ?

Je le dis avec autant de conviction que de regret, notre pays, le département du Cher, le Berry, qui pourrait, comme tout autre, être peuplé de bonnes et belles races qui accroîtraient sa richesse, est dans un déplorable arriéré, sous le rapport de l'entretien des bestiaux. Jamais il n'y aura de progrès, tant qu'il ne s'opérera pas un changement radical dans le gouvernement des troupeaux et des étables. Je ne finirais pas si je voulais parler de tous les vices qu'on y remarque et qu'y entretient l'esprit de routine.

Je n'ajouterais qu'un mot : voulons-nous des troupeaux ? sachons les nourrir, sachons les diriger. Au lieu de petites filles insouciantes ou plus occupées à jouer qu'à les surveiller, ayons des bergers, de bons bergers qui les conduisent avec la prudence et l'intelligence convenables. Essayons, contre ces maladies désastreuses, essayons du pacage si utile aux champs, si salutaire aux animaux dans les ardeurs des chaleurs de l'été ; nourrissons, au lieu de nos médiocres et chétives bêtes, de bonnes races plus robustes et plus productives.

Le Berry, dans plusieurs de ses parties, est plus favorable, et dans d'autres n'est pas plus ingrat que la Beauce pour l'entretien des bêtes à laine fine, et cependant quelle différence il y a entre les produits des laines du premier de ces pays et le second où les fermiers ont la possibilité d'acquiescer leurs fermages avec la seule dépouille de leurs troupeaux ! Essayons, et marchons dans cette pensée qui est vraie, que j'ai entendu émettre par tous les fermiers que j'ai consultés : que, quand on s'est décidé à donner à des bêtes à laine tous les soins que réclame ce genre d'animaux, il n'y a pas plus de difficulté à entretenir des bêtes riches que des médiocres ; et qu'en tout état de cause, avec des soins bien entendus, avec une intelligente prévoyance, on peut parvenir, sinon à neutraliser entièrement, du moins à diminuer beaucoup quelques-uns des inconvénients qui se rencontrent dans certaines localités.

Toutefois il ne faut pas perdre de vue que les mérinos ne peuvent réussir et être profitables que sous certaines conditions qui ont été résumées ainsi par M. de Gasparin dans un mémoire spécial : « Le choix de la race mérinos devient avantageux partout où les pâturages, ne donnant pas lieu à la cachexie, sont suffisants pour nourrir, sans la laisser dépérir, une brebis mérinos du poids de la brebis commune, l'une et l'autre pesées avant la tonte, et où la nourriture supplémentaire est suffisante pour les temps de l'allaitement et de l'été, et ne revient pas à plus de 2 francs 50 centimes les 50 kilogrammes, la laine étant à 150 francs. »

Quand les mérinos commencèrent à être connus en France, l'ardeur que l'on mit à s'en procurer augmenta considérablement leur valeur : aussi les éleveurs qui s'adonnèrent les premiers à leur éducation en retirèrent des bénéfices considérables. Aujourd'hui il n'en est plus de même ; l'éducation des mérinos ne présente plus de chance de gain extraordinaire, leur production s'étant régulière comme celle de tous les autres animaux domestiques, et l'on ne doit les considérer (selon l'ex-